



# Une équipe commerciale à votre écoute!

Chers clients et chères clientes, le marché horticole a beaucoup changé. En optant pour Ducrettet, vous faites le choix de gammes toujours adaptées pour coller aux évolutions. Nous avons aussi fait le choix de développer des partenariats spécifiques avec certains obtenteurs plus ouverts pour construire une gamme de qualité. Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous partager son expertise. Nous vous souhaitons une très bonne saison.



Stéphane GIAGRANDI 06 08 35 23 71 t.giagrandi@ducrettet.com





Jean-Marc RADUREAU 06 46 53 83 37 jm.radureau@ducrettet.com





Stéphane HENRY 07 86 35 42 06 st.henry@ducrettet.com





Richard HOLZER 06 29 28 78 64 ri.holzer@ducrettet.com Responsable Enseignes





Richard POHARDY 06 77 92 86 50 ri.pohardy@ducrettet.com





Stéphane LAPERDRIX 06 86 42 47 62 st.laperdrix@ducrettet.com





Regine VARELA 06 60 76 15 04 re.varela@ducrettet.com





Frédéric PINET 07 86 38 26 53 fr.pinet@ducrettet.com







Marc LAGARDE 06 13 44 30 35 ma.lagarde@ducrettet.com







Standard: 04 50 95 01 23 Nathalie CORON

**SERVICE CLIENTS** 



04 58 64 00 20 na.coron@ducrettet.com

Carina ALMEIDA PEREIRA

ca.almeida@ducrettet.com

04 50 95 45 91

graines@ducrettet.com



#### **Ouisal SAIDI** 04 50 95 45 96 ou.saidi@ducrettet.com



**Aurélie KHOMMANIVONG** 04 50 95 45 94 au.khommanivong@ducrettet.com













Vincent RICHERT



# **SOMMAIRE**

#### **Collection Automne / Hiver**

Ce catalogue est une sélection de nos produits. Le reste des coloris et séries sont disponibles dans notre bon de commande. Merci de contacter votre Technico-commercial.



pages 2 à 5

Cyclamens



pages 6 à 7



pages

Fleurs bisannuelles



Obtenteur spécialisé dans les plantes ornementales depuis plus de 175 ans. Benary a su rester une entreprise familiale indépendante tout en devenant

un acteur majeur dans la sélection de semences de fleurs dans le monde. Leur savoir-faire se retrouve dans leurs produits qui présentent une uniformité et une qualité de fleur remarquable. Afin d'offrir la meilleure qualité de graines possible, Benary propose ses pensées ainsi que ses Viola Cornuta avec la technologie Be Green priming (traitement prégerminatif sans intrants chimiques et sans microplastiques) et toute sa génétique via drop shipping. Le drop shipping est une méthode d'expédition direct de l'obtenteur jusque chez vous.





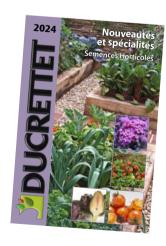


Entreprise familiale spécialisée dans la production de jeunes plants depuis plus de 65 ans. Beekenkamp produit plus de 400 millions de plants sur 18 ha

de serres hautes performances. Depuis 2020 Beekenkamp livre ses plants dans la nouvelle plaque BKXTRAY rigide, adaptée aux rempoteuses. Grâce à leur investissement constant dans la recherche et l'innovation, ils ne cessent d'améliorer toujours plus la qualité et la santé de leurs plants.

# Nos autres catalogues







#### Et rendez-vous sur www.ducrettet.com

• Notre gamme mise à jour en permanence

24h/24 et 7 jours/7

- Notre bon de commande à télécharger
- Nos autres catalogues en ligne ou à télécharger

COMMANDEZ vos graines en ligne sur votre compte client







Série compacte et homogène, bonne résistance à la chaleur, couleurs vives.

Disponible en 12 coloris.



Bisous Mix 69290 Un mélange liseré très lumineux et attractif



Fantasia Mélange 6960



Mélange Micro Exp. 6925



Victoria 6701

6298908







Série compacte uniforme, haute densité de culture, floraison groupée.

Disponible en 14 coloris.



Solar Mix La référence



6298843

Fuji Wine Red Victoria Light Pink





Série homogène, très bonne performance en extérieur, coloris intenses, la série la plus complète en terme d'offre coloris.

Disponible en 28 coloris.



4702 Parfumé

Absolu de Morel



Pom Pom Mélange 4590

6297726



Victoria Déco Mix Évolution 4791 L'incontournable



Decora Mélange 4950



F1 Summer Mix 4925



Mélange Liseré exp. 4911

Beekenkamp est l'acteur principal de la production de jeunes plants de cyclamen en Europe. Ducrettet et ses clients bénéficient de leur qualité, de leur fiabilité et de leur capacité à améliorer leur logistique. C'est avec cet objectif, et celui de diminuer l'impact écologique de l'approvisionnement en jeunes plants, que Beekenkamp propose pour 2021 toujours plus de références en BKXTRAY et cela va s'amplifier dans les années à venir.



Cyclamen plaque BKX de 264











Série précoce en mini frangé, plante robuste, mélange attractif.











X 84/220/264

Série homogène, idéale en période de vente de septembre à octobre. Facilité de culture en densité importante



Fuji Magenta



Fuji Red



Mix Retail



Série très performante en extérieur, en mélange, très bonne tenu au botrytis, plantes robustes, coloris intenses.

Disponible en 12 coloris.

Les valeurs sûr.



Mélange Flamme 3910



Succes Mélange 3970





6298200

Série compacte uniforme, haute densité de culture, floraison groupée. L'originalité en mini.



Neon Pink



Salmon



Violet



Wine Red



Mini



6298800

Série précoce en mini frangé, plante robuste, mélange attractif. Disponible en coloris séparés.



Mix L'incontournable







Série homogène, complète en coloris, pour une production précoce d'automne.

Disponible en 23 coloris.



Fantasia Mélange 1960



Funflame Magenta 1850



# **UNIVERSE**







#### Nouvelles références en midi haute densité.

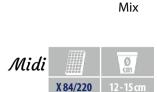


Série très homogène, le spécialiste de la haute densité, idéal pour les ventes de Septembre à Janvier, très bonne tenue au botrytis, mélange possible.

Disponible en 7 coloris.



Flame Mix



Série midi qui est devenue une référence sur le marché dès la 2 ème année de sa mise en production, plante très facile à produire, coloris uniques, robuste, tenue inégalé en extérieur.

Disponible également en mélange avec le code 6297955.





6297951



Saumon 53030



Fuchsia 53070

Magenta 53105

Violet 53090





Série midi avec un contraste feuillage/fleur très attractif, plante très robuste, bonne tenue au botrytis, mix possible pour une offre commerciale originale, idéale vente d'Octobre à Janvier.

Disponible également en mélange avec le code 6297621.









Blanc 52228

Fuchsia 52270

Magenta 52220

Rouge 52210





Série midi avec un contraste feuillage/fleur très attractif, plante très robuste, bonne tenue au botrytis, mix possible pour une offre commerciale originale, idéale vente Octobre à Janvier

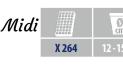
Disponible également en mélange avec le code 6298670.

Nouvelles références en précoce en maxi.









Large fleur bicolore, frangé, unique dans le type midi, coloris très attractif. Plante robuste idéale vente de septembre à novembre



Magenta 55506

Saumon 55430







La référence du marché du Maxi.



Mélange 2940

La série la plus homogène du marché des maxi , facile à cultiver, coloris intenses, plantes robustes, grosse fleur, idéal en vente d'Octobre à Janvier

Disponible en coloris séparés.



Mélange Flamme 2910







La série de référence du marché en maxi, coloris intense, offre de coloris et feuillage la plus large du marché, plante robuste, grosse fleur idéal en vente de Octobre à Février Disponible également en mélange avec les codes 6297221 et 6297233.



Blush Intense 2812



Curly Mélange Flamme 2560



Curly Mélange Precoce 2582 Le cyclamen frangé précoce et homogène



Decora Mélange Flamme 2290



Rouge Évolution 2211



Fantasia Mélange 2960



6297131

Friola Magenta 22506



Friola Violet 22490



Litchi Fuchsia 2064



Victoria 50 Rose à Œil 2720 L'incontournable



Victoria 50 Saumon 2730



### **Aquilegia**



Ø

Hauteur

Période de floraison



6060766



### Cinéraine Maritime

Spring Magic

Rose And Ivory



Spring Magic Yellow





Spring Magic White

Silverdust





New Look

Vivaces et feuillages













Garden Gnome

### **Hedera Helix**

**Papaver** 

Hedera Helix

Plante polyvalente (grimpante ou rampante), très résistante au froid et incontournable en composition.



Brigitte



Elja



Eva



Golden Child



Golden Kolibri



**Green Wonder** 



Jacobine



Kolibri Mint



Mein Herz



Pittsburgh



Tamara

602601

White Wonder

**DUCRETTET** 

#### **Anemone**

Harmony Harmony double X 264 40 > 42

00000 00000 00000 00000 00000 00000	
X 264	4

6050331

Dispo en graines









Harmony Blue

Harmony Orchid

Harmony White Impr.



Harmony Double Rose (Sk3-141)



Harmony **Scarlet** 



Harmony Double Blue





Harmony Double Scarlet



Harmony Double White

#### Cinéraire





Star Wars **Mélange** 

Cinéraire plaque BKX de 264

### **Chou Décoratif**

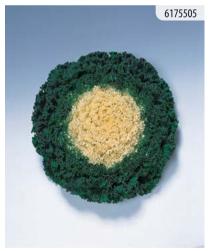
 Kamome
 X 128/264
 30 > 32
 10,5 - 13 cm
 20 - 30 cm
 30 - 35 cm
 sept. à nov.

 Song Bird
 X 128/264
 30 > 32
 10,5 - 13 cm
 20 - 30 cm
 30 - 35 cm
 sept. à nov.

Dispo en graines



6175502



Kamome **Red** 

Kamome Rose

Kamome White







Song Bird **Pink** 

Song Bird **Red** 

Song Bird White

# Myosotis des Alpes

Bellamy Savoie

00000 00000 00000 00000 00000 00000		Ø	Hauteur	Période de floraison
X 264	34>42	Pack - 10,5 cm	12 - 15 cm	janvier à avril
X 264	34 > 42	Pack - 10,5 cm	12 - 15 cm	mars









Bellamy White

Bellamy **Pink** 



Bellamy **Blue** 





Savoie **Blue** 

Savoie **Rose** 

Savoie White



Tasso® Mélange



### **Paquerette**

Belle Daisy
Habanera
Speedstar® Plus
Tasso®

	00000 00000 00000 00000 00000		Ø	Hauteur	Période de floraison
	X 264	34 > 42	Pack - 10,5 cm	10 - 15 cm	février à mars
	X 264	34 > 42	Pack - 10,5 cm	10- 15 cm	mars à mai
5	X 264	34 > 42	Pack - 10,5 cm	10- 15 cm	février à mars
	X 264	34 > 42	Pack - 10,5 cm	10- 15 cm	février à mars

6130072

\$

6130077

Dispo en graines



Bella Daisy Rose



Bella Daisy **Pink** 



Bella Daisy **Red** 



Bella Daisy White



Habanera® **Mélange** 



Speedstar® Plus **Pink** 

# Coloris également disponibles Habanera® Red Habanera® White Habanera® White With Red Tips



Speedstar® Plus White



Speedstar® Plus Carmine



Tasso® Deep Rose

#### **Coloris également disponibles**

Tasso® **Pink** Tasso® **Red** Tasso® **Strawberries & Cream** Tasso® **White** 



Pâquerette plaque BKX de 264

### Œilet de Chine



Ø cm Hauteur Période de flo

Dispo en graines



Diana **Mélange** 

# Primevère Obconique

Touch Me Midi



Laurent.



« Touch Me® Midi est un excellent complément d'offre de gamme. En effet, son mode cultural est simple et non énergivore, elle peut être cultivée en serre froide. Sa tenue robuste et compacte est maintenant reconnue en production et bien sûr chez le consommateur. Ses feuilles fermes ne contiennent pas de Primine et ne sont donc pas allergisantes. Pour optimiser cette culture ainsi que commercialement, il est préférable de la produire en D14 ou D17 et cela fonctionne particulièrement bien en tricolore. Nous sommes à votre disposition pour vous guider concernant cette culture »,











Touch Me® Midi F1 **Dark Blue** 



Touch Me<sup>®</sup> Midi F1 **Dark Orange** 







Touch Me® Midi F1 Red White



Touch Me® Midi F1 White

# Primevère Polyanthus

Perola Castillian

00000 00000 00000 00000 00000 00000		Ø	Hauteur	Période de floraison
X 264	37>39	10,5 - 13 cm	15 - 20 cm	mi-janvier à févri
X 264	37>39	10,5 - 13 cm	15- 20 cm	mars à mi-avril



Dispo en graines



La floraison de Perola est portée par des tiges courtes, un atout majeur pour la conservation des fleurs. Ainsi, bien positionnées au-dessus du feuillage, les fleurs sont mieux aérées et moins sujettes au Botrytis. Autre atout, elles drageonnent, donnant ainsi plusieurs hampes florales. De ce fait, elles offrent une période de floraison de plusieurs semaines, voire plusieurs mois!







Perola Cream Yellow





Perola Mélange

Perola White







Perola **Red** 

Perola Yellow Red Bicolor



Perola Wine Red Castillian



# Primevère Polyanthus



0000 0000 0000 0000 000	

Ø

Hauteur Péri







Fleurette Golden Yellow



Fleurette **Lime** 



Fleurette White



Fleurette **Mélange** 

### Primevère Acaule

Période de floraison

X 264 37>40 PACK - 10,5 cm mi-janvier à février

Fleur aux couleurs douces. Croissance en 17 à 20 semaines.



Candy Baby Pink



Candy Sky Blue



Candy Vanilla



Candy Mélange

Bumblebee Specials

	00000 00000 00000 00000 00000 00000 0000		Ø cm	Période de floraison
e	X 264	36>38	PACK - 10,5 cm	mi-février à mars
	X 264	38>40	PACK - 10,5 cm	mi-janvier à février



Bumblebee



Specials Chameleon



Specials **Sparkly Blue**Une couleur unique et étincelante!



Specials Woodland Rose



Specials Milkshake



Specials **Mojito** 



Specials **Sweetie** 

Une ravissante fleur rose à liseré, primée au salon professionnel européen IPM. Une note d'originalité.





Mini Motte Primevère



	20200 20000 20000 20000 20000		Ø	Période de floraison
Balance	X 264	36 > 38	PACK - 10,5 cm	mi-déc. à mi-févr.
Cabaret	X 264	38 > 42	PACK - 10,5 cm	mi-févr. à mi-mars
Idylly	X 264	38	PACK - 10,5 cm	mi-janvier à février
Rubens	X 264	38 > 40	PACK - 10,5 cm	mi-janv. à mi-mars
Ramdo Mid	X 264	36>42	10-13 cm	mi-janvier à février

	20000 20000 20000 20000		Ø cm	floraison
Balance	X 264	36 > 38	PACK - 10,5 cm	mi-déc. à mi-févr.
Cabaret	X 264	38 > 42	PACK - 10,5 cm	mi-févr. à mi-mars
Idylly	X 264	38	PACK - 10,5 cm	mi-janvier à février
Rubens	X 264	38 > 40	PACK - 10,5 cm	mi-janv. à mi-mars
Ramdo Mid	X 264	36>42	10-13 cm	mi-janvier à février



Balance **Mélange** 



Dispo en graines

Cabaret **Mélange** 



Idylly **Mélange** Grosses fleurs doubles brodées.



Rubens Mélange Semi-tardive. Mélange pour pot de 10,5 à 12 cm. Fleurs très doubles. Port solide et robuste.



Ramdo Mid Mélange

Evie

Siska
Tobie
Starflame

00000 00000 00000 00000 00000 00000		(m)	Période de floraison
X 264	34->38	PACK - 10,5 cm	mi-déc. à mi-janv.
X 264	38	PACK - 10,5 cm	mi-janv. à février
X 264	38 > 40	PACK - 10,5 cm	mi-févr. à mi-mars
X 264	34>38	PACK - 10,5 cm	mi-janv. à février



Siska **Mélange** Grandes fleurs, plante ronde et uniforme



Dispo en graines

Evie **Mélange** 



Siska **Sailing** 



Siska **Blue Yellow** 



Siska **Carmine Cream** 



Tobie **Mélange** 



Starflame **Mélange** Fleurs bicolores. Un mélange flamboyant de 12 couleurs.





Les qualités des Paradiso : très belles rosettes de feuilles courtes, vertes foncées et peu sensibles au botrytis. Système racinaire puissant et sain avec une fenêtre de floraison synchronisée et homogène. Ces atouts en font des plantes faciles à trier pour la préparation des commandes ce qui augmentera votre rentabilité. Déclinées en 3 groupes de précocité ayant les mêmes caractéristiques.

### **Primevère Acaule**

**Paradiso Early** 

X 264

Sont surlignés en bleu les coloris présents dans Paradiso Early mélange 7462673. 7462665





7462669 Paradiso Early **Pink** 

7462666 Paradiso Early **Violet** 

7462671 Paradiso Early **White** Paradiso Early **Yellow** 

7462672

7462656 Paradiso Early Apple Blossom





Ci-dessus l'excellent système racinaire des primevères Paradiso

















Ø cm

Période de floraiso

7462614





Megan Elcora Blue

Megan Elcora Carmine





Megan Elcora Mélange

Megan Elcora Pink

Megan Elcora Red



7462579





Megan **Appleblossom** 

Megan **Blue** 

Megan Lemon Yellow

Megan **Lilac** 







Megan **Orange** 

Megan Orange Yellow





Megan **Mélange** 

Megan White

Megan **Yellow** 



Megan Red



Megan Rose





Megan **Strawberry** 

Megan **Bloody Mary** 

#### Renoncule

Magic F1 **Sprinkles® Dwarf** 

03000 00000 00000 00000 00000 00000		Ø	Hauteur	Largeur	Période de floraison
X 264	41 > 46	10,5 -13 cm	15 - 20 cm	20 cm	mars à mi-avril
X 264	41 > 46	10,5 -13 cm	15 - 20 cm	17 - 30 cm	mars à mi-avril

Dispo en graines



Magic F1 **Mélange** 



Magic F1 Chocolate



Magic F1 **Golden Yellow** 



Magic F1 Orange



Magic F1
Pink & Peach



Magic F1 Purple



Magic F1 Red Impr.



Magic F1 Rose



Magic F1 Rose Delight



Magic F1 White



Magic F1 Yellow Impr.





C'est une série de renoncule très compacte qui peut être produite sans régulateur de croissance. La régularité entre les couleurs de ces variétés permet de produire des potées ou des jardinières multicolores



Sprinkles\* Dwarf Mélange

Les autres coloris sont disponibles via le bon de commande





Ci-dessus l'enraciment Sprinkles® Dwarf (à droite) comparé à une variété témoin

#### Renoncule

	00000 00000 00000 00000 00000 00000		Ø	Hauteur	Largeur	Période de floraison
Sprinkles <sup>®</sup>	X 264	41>46	13 - 17 cm	20-25 cm	17 - 30 cm	mi-février à mi-avril



Une nouvelle génération de renoncule à port très dense avec un système racinaire sain et puissant. Belle floraison et fleurs très doubles. C'est la référence, le top pour vos ventes.







Sprinkles® **Red** 

Sprinkles® Orange

Sprinkles\* Yellow Red Bicolor







Sprinkles® Yellow

Sprinkles\* **Mélange** 

Sprinkles\* White Exp. 9





 ${\sf Sprinkles}^*\textbf{Violet}$ 

Sprinkles® Pink Bicolor







Sprinkles<sup>®</sup> Violet Bicolor

Sprinkles\* Pink

Sprinkles® Light Pink

#### Renoncule

Bloomingdale II X 264

Ø

Hauteu

Période de floraiso

mi-février à mi-avri

La seule série de renoncule offrant des tonalités spécifiques et complémentaires. Ce sont des teintes qui évoluent et non des coloris.





Bloomingdale II Pink Shades



Bloomingdale II **Mélange** 



Bloomingdale II Rose Shades



Bloomingdale II **Orange Shades** 



Bloomingdale II White Shades



Bloomingdale II Red Shades



Bloomingdale II Golden Yellow Shades



Bloomingdale II plaque BKX de 264



Mini Motte Renoncule

### **Viola Cornuta**



7855398



7855453

Petit Citrus Mélange

Petit Jolly Face



Petit Lemon Purple Wing



Petit Primrose Blotch



Petit **Lemon Ice Blotch** 



Petit Lemon Yellow



Petit Banana Cream



Petit Peach Jump-Up



Petit Orange Jump-Up



Petit Orange



Petit Red Blotch



Petit Rose/Blotch



Petit Carmine Rose



Petit Pineapple Crush



Petit Purple Rose Face



Petit Beaconfield



Petit Lavender Pink



Petit Red Yellow Face



Petit Red Wing



Petit Yellow Jump-Up



Petit Yellow/Blotch



Petit Yellow XP



Petit Lilac Purple Wing



Petit **Mélange** 



Petit Morpho



Petit Delft Blue



Petit Blue



Petit Marina



Petit Blue Picotee



Petit Blackberry



Petit Violet



Petit Raspberry



Petit Orchid



Petit Purple/Light Eye



Petit Denim Jump-Up



Petit Mickey



Petit White/Purple



Petit Persian Pink



Petit White/Blotch



Petit White



Petit **YTT** 



Petit Deep Marina



Petit Deep Blue



# Nos inspirations de composition

### Mélanges de Viola Cornuta



Herbie Mix White, Marina, Deep Blue



Jolly Mix Persian Pink, Banana Cream, Marina



Julia Mix Banana Cream, Yellow, Orange



Ocean Mix
Deep Blue, Marina White with Purple



Pinkie Mix
Perisan Pink, Marina, Lavender Pink



Purple Haze Mix
White, White/Purple, Deep Blue



Sunshine Mix Banana Cream, White, Yellow

Coloris à commander en coloris séparé et à associer au rempotage.



### Nos Fiesta d'automne hiver





Inspire \* Plus French Mix

7857978



Inspire \* Plus **Strawberry Mélange** 



Inspire \* Plus **Blotch Mélange** 







Inspire \* Plus **Bluberry Mix** 



Inspire \* Plus **Indian Summer Mélange** 



French Mix Admire

# Tailles des Fleurs











Inspire® Plus

fleurs d'environ 7,5 – 8,5 cm fleurs d'environ 7,5 – 8,5 cm

Cats fleurs d'environ 6 cm

fleurs d'environ 5 cm

### Pensée retombante

**Cool Wave** 





Cool Wave Blue Skies



Cool Wave **Blue** 



Cool Wave Golden Yellow



Cool Wave **Mélange** 



Cool Wave Raspberry



Cool Wave Red Wing



Cool Wave Violet Wing

# Pensée frangée

Frizzle Sizzle

2222 2222 2222 2222 2222 2222 2222 2222		Ø	Période de floraison
X 264	31>412	7 - 9 cm	mi-septembre à mi-mars



Frizzle Sizzle **Mélange** 

# Pensée à moyennes fleurs







Période de floraisor

mi-sentembre à mi-mar

Dispo en graines

Cats® Plus Yellow



Cats® Plus White

Pensée à grosses fleurs

Cats® Mélange

**Future** 

X 264/480 31>12 PACK-10,5 cm mi-septembre à mi-mars

Cats® Plus Purple & White



**Blotchshades** 

**DUCRETTET** 

## Pensée à grosses fleurs







Période de floraison



Dispo en graines



Inspire \* Plus Blue Blotch



Inspire \* Plus **Blue Velvet** 



Inspire \* Plus Marina



Inspire \* Plus Beacon



Inspire \* Plus Silverblue Blotch



Inspire \* Plus **Blue & Yellow** 



Inspire \* Plus Yellow Blotch



Inspire \* Plus **Yellow** 



Inspire \* Plus Lemon Blotch



Inspire\* Plus **Primrose** 

Ci-dessous, Comparatif sous serre entre les pensées Inspire ® Plus et les pensées d'une série témoin. Photo prise en semaine 40 pour une plantation semaine 36.





La pensée à grosses fleurs la plus précoce et la plus homogène du marché. Elle ramifie mieux que la concurrence, reste compacte et offre une bonne résistance au froid. Avec sa polyvalence, c'est la nouvelle référence!



Inspire \* Plus Peach Shades



Inspire \* Plus **Pink Blotch Shades** 



Inspire \* Plus Red Blotch



Inspire \* Plus **Purple & Orange** 



Inspire \* Plus Orange Blotch



Inspire \* Plus **Deep Orange** 



Inspire \* Plus **Purple & White** 



Inspire \* Plus White Blotch





# Pensée à très grosses fleurs



Jumbo





Période de floraiso

Pensée de jour long et précoce. C'est une valeur sûre.



7858060 7858069





Jumbo Deep Blue Blotch

Jumbo Pink Surprise Blotch

Jumbo Fire

Jumbo Red Blotch







Jumbo Orange

Jumbo Light Yellow Red Wing

Jumbo Yellow Blotch



Jumbo **Yellow** 



Jumbo Marina Shades



Jumbo **Ocean** 



Jumbo Blue Surprise



Jumbo Rose Blotch



Jumbo Rose Velour



Jumbo White Blotch



Jumbo White







Jumbo White Violet Wing

# Conditions générales de vente

#### 1 - Préambule

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par la société graineterie a Ducrettet sas sauf accord spécifique préalable à la commande convenue par écrit entre les parties.

En conséquence, la passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société à l'acquéreur. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle

Nous nous réservons le droit d'actualiser ou de modifier les présentes conditions quelle que soit la date et sans préavis. L'utilisation par vos soins de ce site après telles actualisations ou modifications constituera votre engagement à respecter les présentes mentions légales dans leur nouvelle version.

Définitions » produit » : graines, semences, plants, matériel de plantation et/ou autres marchandises et/ou services convenus.

#### 2 - Recommandations

Les produits sont destinés à des professionnels en france métropolitaine. Il appartient à l'acheteur de vérifier la bonne adaptation de la variété commandée aux conditions de son exploitation.

Toutes les informations concernant les produits et leurs propriétés exprimées oralement ou par écrit par le vendeur sont données en toute bonne foi, mais ne sauraient constituer un engagement de la société quant aux propriétés ou à la conformité des produits

#### 3 - Command

Les commandes sont enregistrées sous réserve de bonne rentrée de nos marchandises et exécutées, sauf en cas de force majeure, avec la plus grande attention. Les affaires traitées par nos commerciaux ne nous engagent qu'après confirmation par notre société par une confirmation de saisie de commande

Les offres verbales expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 7 jours.

Si l'acheteur accepte l'offre, le vendeur se réserve le droit de retirer son offre sous 3 jours ouvrables après réception de l'acceptation (par oral ou de façon écrite). Dans ce cas, aucun accord n'est signé entre les deux parties.

En cas de rendement déficitaire, nous sommes autorisés à faire subir à la commande une réduction proportionnelle ; en cas de récolte nulle, nous sommes dégagés de toute obligation de livrer.

Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée par l'acheteur.

La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la société, qu'elle qu'en soit la cause.

obligations envers la société, qu'elle qu'en soit la cause. Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

Pour les commandes de graines inférieures à  $50 \in \mathsf{ht}$ , un forfait de  $9 \in \mathsf{pour}$  la préparation et le traitement s'ajoutera au frais de port.

Les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas en relations commerciales sont priées d'accompagner leur première commande de leur numéro siret ou tva et d'un règlement égal au montant de sa valeur ou de nous autoriser à faire l'envoi en contre-remboursement ou encore de signer un formulaire de prélèvement automatique.

#### 4 - Prix

Les prix sont fixés dans nos tarifs publiés annuellement et sont susceptibles de variation en cours de campagne. Toute commande passée vaut acceptation des tarifs en cours au jour de ladite commande. Les prix sont indiqués en euros et fixés hors taxes. La T.V.A. Au taux en vigueur, au jour de la facturation, ainsi que toute autre taxe éventuelle s'appliquera. Les offres écrites expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 30 jours.

Nos prix sont valables sauf erreur d'impression, et jusqu'à impression du tarif suivant où l'article se trouve mentionné.

Le prix en vigueur est celui du dernier tarif imprimé selon la quantité commandée par commande. Ils pourront exceptionnellement être modifiés sans préavis en cas de variation tangible du cours des changes ou de modifications importantes dans les conditions économiques et fiscales enregistrées par le vendeur. Les prix indiqués pour les différents produits s'appliquent lorsqu'ils sont commandés en une seule fois et par livraison. Le prix indiqué dans une colonne est applicable à partir de la quantité portée en haut de la colonne.

Pour chaque ligne de semences commandées, il sera automatiquement appliqué un prix minimum de 4 €. En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement pour la façon.

#### 5 - Port et emballage

Pour toute commande, nous facturerons, en plus des marchandises, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition, selon nos tarifs en vigueur au moment de la livraison.

#### 6 - Annulation de commande

Toute annulation totale ou partielle de commande de plants de la part du client avant mise en culture des plants ou moins de 6 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50 % de la valeur de la commande annulée sans que le vendeur ait à fournir la preuve qu'il a subi une perte en aison de cette annulation. Toutefois si les produits de la commande annulée sont invendables, le vendeur se réserve la possibilité d'exiger la réparation intégrale du préjudice subi.

#### 7 - Paiement

Sauf stipulation contraire figurant sur la facture, nos factures sont payables au siège de l'entreprise à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sans escomptes pour paiement anticipé. Toute prolongation d'échéance accordée au moment de la commande donnera lieu à une majoration dont le taux est fixé à un taux égal à trois fois celui de l'intérêt légal en vigueur plus un (1) point, sauf mention contraire d'un taux supérieur sur la facture.

Non-paiement :

En cas de non-paiement dans les délais prévus à la commande, il est expressément convenu ce qui suit :

 La déchéance du terme, automatiquement sans qu'il soit besoin d'aucune formalité et pour toutes les échéances d'étalement même préalablement accepté par notre société.

- Il sera perçu des pénalités de retard au taux d'intérêts de la BCF majoré de 10 points sans que ces pénalités soient inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal
- de 10 points sans que ces pénalités soient inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal.

  De plus, conformément à l'article l 441-6 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera automatiquement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros due par l'acheteur au vendeur. Cette indemnité sera augmentée des frais de recouvrement excédant ce montant forfaitaire, sur présentation de justificatifs. Cette indemnité s'ajoutera aux pénalités et intérêts de retard précités.
- En cas de défaut ou de retard de paiement, nous pourrons résilier les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

#### Recouvrement contentieux

Le recours à des procédures judiciaires pour parvenir au recouvrement des sommes dues donnera lieu au versement par le débiteur de dommages et intérêts destinés à couvrir les frais des actions engagées.

En vertu des articles 1226 et suivants du code civil, ces frais sont fixés forfaitairement à 20 % des sommes impayées aux échéances à titre de clause pénale. Ils s'ajoutent aux éventuels frais judiciaires et aux intérêts de retard.

#### 8 - Conditionnement

L'acheteur est seul responsable des conditions de stockage et d'usage des produits. Tout reconditionnement de nos produits par l'acheteur entraîne l'annulation de toute garantie. En cas de non-respect de cette obligation de la part de l'acheteur ou de la part des propres clients de l'acheteur, la responsabilité du vendeur ne pourra en aucune manière être engagée pour ces semences. L'interdiction d'utiliser la marque vendeur et/ou son logo s'applique également intégralement dans ce cas.

#### 9 - Plaque de culture

La plaque de culture et transport de plants « rigide » est et reste à tous moments la propriété du vendeur et n'est pas utilisable par un tiers sans un accord préalable écrit du vendeur. Le client doit stocker les plaques dans un lieu propre et les tenir à disposition du vendeur qui en assurera le retour au centre de production. Une pénalité de 8,00 euros par plaque pourra être appliquée en cas de non-retour.

Une pénalité de 14,00 euros par plaque sera appliquée dans le cas d'une utilisation de la part d'un tiers sans accord écrit du vendeur et les caisses seront à retourner aux frais du client aux centres logistiques du vendeur.

#### 10 - Propriété intellectuelle

#### Margues - logo

L'utilisation de la marque du vendeur et/ou de son logo par l'acheteur devra toujours être soumise à l'accord écrit préalable du vendeur. Protection des droits de l'obtenteur :

Nos produits sont destinés à une utilisation par des professionnels en vue de produire des plants végétaux et/ou potagers. Tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux produits sont la propriété du vendeur, qu'ils fassent ou non l'objet d'un titre de propriété intellectuelle (brevet, marque, certificat d'obtention végétale...).

En conséquence, sont strictement interdits: - la reproduction et/ou l'utilisation des variétés protégées ou des marques déposées ou de tout titre de propriété intellectuelle; - l'utilisation des semences en vue de la production, de la sélection ou de la multiplication des variétés (traitement, culture, conditionnement. . . );

- La revente des semences, sauf accord préalable exprès et écrit entre le vendeur et l'acheteur;
- Le stockage en vue de poursuivre un ou plusieurs des objectifs cités ci-des-

À défaut, l'acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. L'acheteur s'engage également à informer le vendeur de toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont il a connaissance, et à pleinement coopérer afin de défendre les droits du vendeur de toute violation.

#### 11 - Clause de réserve de propriété

Il est expressément convenu entre le vendeur et l'acheteur que les produits sont vendus avec une clause de réserve de propriété. En conséquence, le vendeur reste propriétaire des produits jusqu'au complet paiement du prix. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens tel que mentionné à l'article 12 ci-dessous. L'acheteur s'engage donc à assurer lesdites marchandises contre les risques de perte, vol ou destruction. Le vendeur est en droit de recouvrir le paiement des produits avant même le transfert de la propriété des produits au vendeur.

L'acheteur accorde au vendeur, à ses agents et à ses employés, une autorisation irrévocable d'accéder à tout moment dans tout local où les produits sont ou pourraient être stockées afin de les inspecter en cas d'exercice par le vendeur de la clause de réserve de propriété. L'acheteur doit coopérer en prenant toutes les mesures qui s'imposent afin de protéger la propriété et les droits du vendeur. Il autorise en particulier le vendeur à enregistrer une réserve de propriété et s'engage à accomplir toutes les formalités nécessaires. Il est également interdit à l'acheteur de disposer des marchandises pour les revendre, les incorporer ou les mettre en gage. En cas de non-paiement dans les délais prévus aux présents et/ou figurant sur la facture, et une fois passé le délai de la mise en demeure restée infructueuse, le vendeur se réserve le droit d'entreprendre toute action ou d'introduire toute instance à l'encontre de l'acheteur, afin d'obtenir soit le paiement des sommes qui lui sont dues, soit d'obtenir la restitution des matériels. Cette clause ne fait pas obstacle à la demande par le vendeur de dommages et intérêts destinés à réparer le préjudice subi.

#### 12 - Garanties et limitation de responsabilité

Le vendeur garantit à l'acheteur la fourniture d'une marchandise loyale, saine et marchande, et ce, en l'état de la connaissance technique lors de la période de production des semences. Les photos, descriptions et recommandations mentionnées dans nos catalogues et documents sont données à titre d'indication et ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles. Les résultats obtenus par nos acheteurs, des professionnels, dépendent d'un grand nombre de paramètres et pas uniquement de la variété et de la qualité de la semence, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, tels que l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, l'évolution des connaissances techniques, les techniques et opérations culturales. De ce fait, les conseils, suggestions, cycles de végétation et précocité ne sont proposés qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient ni constituer des engagements contractuels ni comporter une garantie et récolte. Eu égard à la nature des produits vendus, au fait que la semence est un produit vivant soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de son utilisation,

la responsabilité du vendeur ne pourra être retenue qu'en cas de vice prouvé ou de non-conformité établie. En tout état de cause et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative ou de résistances aux souches ou aux races de parasites reconnues à ce jour, la responsabilité du vendeur ne pourra dépasser le montant total de la fourniture de l'article livré, à l'exclusion de toute indemnité ou de tout dommages et intérêts.

#### 13 - Force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure, auquel cas la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemples non limitatifs, les faits de guerre, grèves, pandémies, accidents et incendies dans toutes les entreprises intervenant dans a production et la distribution des produits, perturbations atmosphériques et accidents de culture apportant des modifications dans la quantité et la qualité des produits vendues.

#### 14 - Réclamations :

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur doit être effectuée sur le bon de transport. Toute réclamation portant sur la faculté germinative, la pureté spécifique, l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la date de livraison, et au plus tard dans un délai de 5 semaines de la livraison. Le respect de ces délais est prescrit à peine d'îrrecevabilité de toute demande.

#### Retours

Quel qu'en soit le motif, nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable écrit de notre part. Les semences retournées doivent l'être en port payé par l'acheteur. Contestations

En cas de contestation sur une partie d'une de nos livraisons, l'acheteur est obligé de payer à échéance la quantité de semences non contestée.

#### 5 - Livraisons

Nos livraisons sont effectuées dans les conditionnements indiqués dans nos cgy; pour les conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement à façon. Pour les commandes spécifiques, il sera facturé une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences indiqués dans nos tarifs

Délai

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

Notre société s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, tels que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société.

Les livraisons sont effectuées franco de port. Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur (ou à la sortie de nos entrepôts).

#### Transport

Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec A.R. Dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article l. 133-3 Du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considéré accepté par le client.

#### 16 - Retour et modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition. Seules les semences retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir n'excédant cependant pas 70 % de la valeur initiale. Tout produit retourné dans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

#### 17 - Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente ainsi que toute vente sont soumises à la loi française.

#### 18 - Litiges - attribution de juridiction

En cas de contestation de quelque nature qu'elle soit, les parties s'efforceront dans un premier temps de parvenir à une solution amiable.

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux juridictions compétentes de Thonon-les-bains.

L'acheteur accepte cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve.
Si une ou plusieurs des dispositions des présentes cgv sont nulles ou non valides

ou déclarées comme tel par un tribunal, les autres dispositions des présentes cgv gardent cependant toute leur force et leur portée.

S.A.S. au capital de 165.000 € - R. C. Thonon-les-Bains B 796 180 511 - APE INAF 4621 Z - Siret 796 180 511 00027 - TVA FR 62 796 180 511 - Carte Professionnelle GNIS 01194

Les photographies et descriptifs techniques ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont sans valeur contractuelle.

Imprimé en Février 2022 - Directeur de publication : René Richert, Graineterie A. Ducrettet S.A.S

© Copyright 2022- Tous droits réservés : toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite. Conception Vincent Richert et mise en page : Marie Richert

Crédits photos : Sakata, Benary, Takii, Syngenta-Imprimé en France. Illustration couverture : Lucie Berg.







Coup de coeur

#### Beekenkamp

#### Grűnewald





Taille de plaque Beekenkamp Grünewald





Semaines de livraison, Taille de rempotage



Plantes mellifères

### Dispo en graines

Disponible en graines



Disponible en graines en drop shipping

Mois	N° de semaine	1 <sup>er</sup> jour
	semaine 1	3 janv.
J	semaine 2	10 janv.
A N	semaine 3	17 janv.
V	semaine 4	24 janv.
	semaine 5	31 janv.
F	semaine 6	7 févr.
É	semaine 7	14 févr.
٧	semaine 8	21 févr.
R	semaine 9	28 févr.
м	semaine 10	7 mars
Α	semaine 11	14 mars
R	semaine 12	21 mars
S	semaine 13	28 mars
Α	semaine 14	4 avril
V R	semaine 15	11 avril
I I	semaine 16	18 avril
L	semaine 17	25 avril
	semaine 18	2 mai
М	semaine 19	9 mai
Α	semaine 20	16 mai
1	semaine 21	23 mai
	semaine 22	30 mai
J	semaine 23	6 juin
U	semaine 24	13 juin
1	semaine 25	20 juin
N	semaine 26	27 juin

Mois	N° de semaine	1 <sup>er</sup> jour
J	semaine 27	4 juil.
U	semaine 28	11 juil.
- 1	semaine 29	18 juil.
L	semaine 30	25 juil.
	semaine 31	1 <sup>er</sup> août
Α	semaine 32	8 août
O Û	semaine 33	15 août
Т	semaine 34	22 août
	semaine 35	29 août
s	semaine 36	5 sept.
E	semaine 37	12 sept.
Р	semaine 38	19 sept.
Т	semaine 39	26 sept.
	semaine 40	3 oct.
0	semaine 41	10 oct.
С	semaine 42	17 oct.
Т	semaine 43	24 oct.
	semaine 44	31 oct.
	semaine 45	7 nov.
N	semaine 46	14 nov.
0 V	semaine 47	21 nov.
	semaine 48	28 nov.
	semaine 49	5 déc.
D É	semaine 50	12 déc.
C	semaine 51	19 déc.
	semaine 52	26 déc.







